



Aménagement de retournement à créer

Voie structurante à créer

💶 🌁 Voie secondaire de desserte à créer

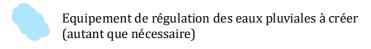
Création de nouveaux cheminements doux

(maisons de ville, collectifs, ...)

Espaces paysagers à mettre en place

Îlots d'habitat dense à créer

Lisière végétale à créer



Zone 1 AU : secteur Est de la MARPA/ La Cornuaille - 1,2 Ha Vocation : habitat et activités/équipements compatibles



# Principes de composition urbaine et de programmation :

Réaliser une mixité d'habitat en combinant les formes urbaines sur l'opération.

### Echéance (des priorités d'aménagement de 1 à 3 ont été définies pour les zones d'habitat) :

Du moyen au long terme (priorité 2)

#### Programme d'aménagement :

1

18 logements environ dont 20 % de logements locatifs sociaux

Densité à atteindre





Voie structurante à créer

Création de nouveaux cheminements doux

Equipement de régulation des eaux pluviales à créer (autant que nécessaire)



6

Equipement de retournement à créer



Îlots d'habitat dense à créer (maisons de ville, collectifs, ...)



Espaces paysagers à mettre en place



Haie à préserver



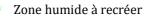
Haie à créer



Cours d'eau à renaturer



Zone humide à protéger (accès au site envisageables)



Zone 1 AU: secteur nord de l'agglomération / le Louroux Beconnais - 3,9 Ha Vocation : habitat et activités/équipements compatibles



# Principes de composition urbaine et de programmation :

Réaliser une mixité d'habitat en combinant les formes urbaines sur l'opération.

### Echéance (des priorités d'aménagement de 1 à 3 ont été définies pour les zones d'habitat) :

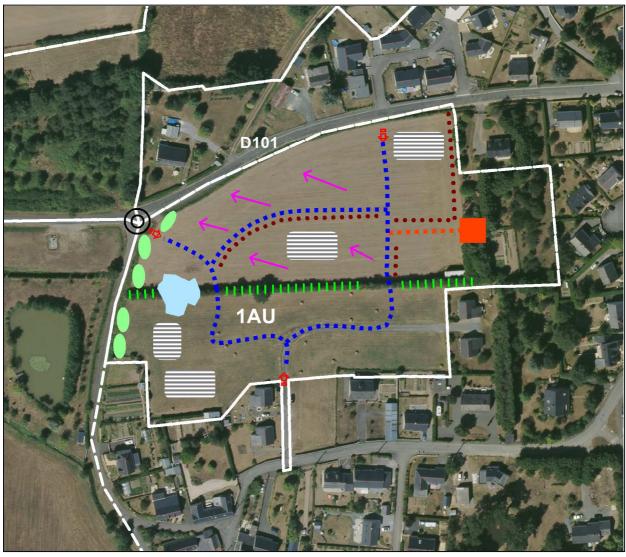
Du court au moyen terme (priorité 1)

### Programme d'aménagement:

66 logements environ dont 20 % de logements locatifs sociaux

Densité à atteindre

17 logements à l'hectare





- Principaux accès au site
- Aménagement de retournement à créer
- 🚺 Voie structurante à créer
- 💶 🍧 Voie secondaire de desserte à créer
- Création de nouveaux cheminements doux

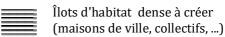


Equipement de régulation des eaux pluviales à créer (autant que nécessaire)



5

Carrefour à réaménager et à sécuriser





Espaces paysagers à mettre en place



Haie à préserver (à adapter sur certains secteurs pour la desserte et la mise en place de l'équipement de régulation des eaux pluviales)



Orientation préférentielle du bâti

Zone 1 AU : secteur Ouest de l'agglomération / le Louroux Beconnais - 2,8 Ha Vocation : habitat et activités/équipements compatibles



#### Principes de composition urbaine et de programmation :

Réaliser une mixité d'habitat en combinant les formes urbaines sur l'opération.

Les accès directs sur la RD 101 seront autorisés uniquement si la section de D101 bordant la zone a fait l'objet d'aménagements sécuritaires garantissant la réduction de la vitesse

# Echéance (des priorités d'aménagement de 1 à 3 ont été définies pour les zones d'habitat)

Du moyen au long terme (priorité 3)

Programme d'aménagement :

48 logements environ dont 20 % de logements locatifs sociaux

Densité à atteindre

17 logements à l'hectare





Voie structurante à créer

• Création de nouveaux cheminements doux

3

Espaces paysagers à mettre en place

Zones 1 AU : secteur Est du bourg / Villemoisan - 0,9 Ha Vocation : habitat et activités/équipements compatibles



<u>Principes de composition urbaine et de programmation :</u>

Optimiser l'espace - offrir des formes urbaines cohérentes avec l'environnement bâti

Echéance (des priorités d'aménagement de 1 à 3 ont été définies pour les zones d'habitat) :

Du court au moyen terme (priorité 1)

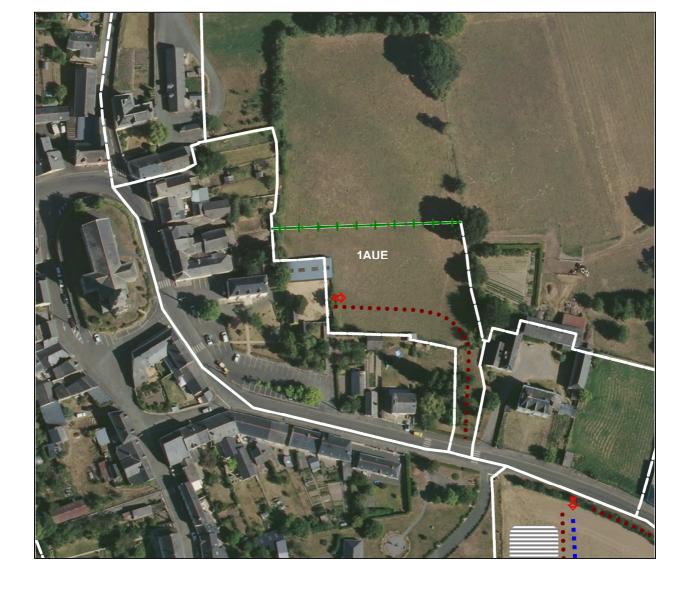
Programme d'aménagement :

14 logements environ

Densité à atteindre

Organisation préférentielle du bâti

15 logements à l'hectare





• Création de nouveaux cheminements doux

Lisière végétale à créer

Zone 1 AUE : secteur Est de la mairie - La Cornuaille - 0,42 Ha Vocation : équipements d'intérêt collectif



# <u>Principes de composition urbaine et de programmation :</u>

Réaliser une urbanisation intégrée au contexte environnant (au niveau urbanistique, architectural, de la volumétrie....)

#### Echéance:

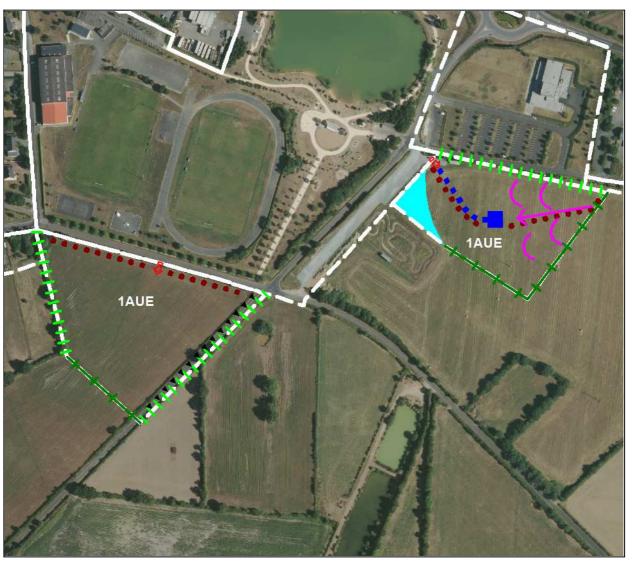
2

Du court au long terme

### Programme d'aménagement :

Equipements : sportifs, de loisirs, culturels, scolaires, para et peri scolaires, liés à la santé, à l'enfance...

Densité	
à atteindre	





Aménagement de retournement à créer

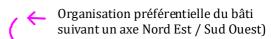
💶 • Voie structurante à créer

Accès direct interdits

Création de nouveaux cheminements doux

7

Zone humide à protéger



1111

Lisière végétale à préserver et /ou à ét de autant que de nécessaire



Lisière végétale à créer

Zones 1 AU : secteurs Sud Est de l'agglomération - 1,6 Ha et 2,2 ha Vocation : équipements d'intérêt collectif



# Principes de composition urbaine et de programmation :

Réaliser une urbanisation intégrée au contexte environnant (au niveau urbanistique, architectural, de la volumétrie....)

#### Echéance:

4

Du court au long terme, la zone au sud du plateau sportif sera aménagée en priorité

## <u>Programme d'aménagement :</u>

Equipements : sportifs, de loisirs, culturels, scolaires, para et peri scolaires, liés à la santé, à l'enfance, touristiques...

	Densité
à	atteindre